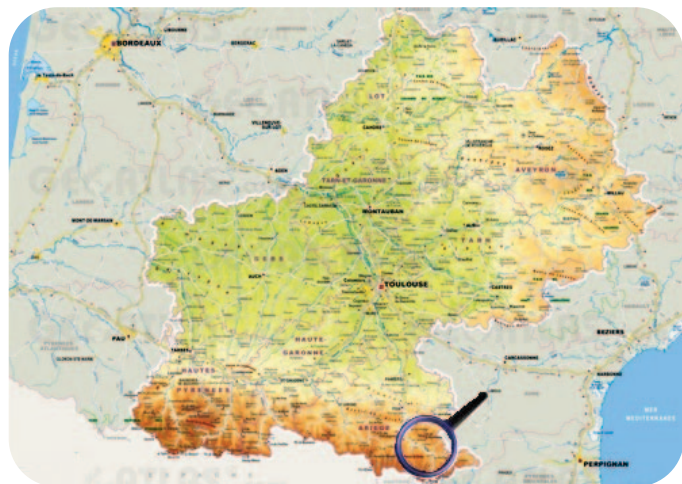


Les Lacs de Montagne

Descriptif

En partant de la frontière entre l'Andorre, l'Espagne et la France, notre randonnée ariégeoise parcourt les beaux lacs de ce coin sauvage des Pyrénées, fréquenté par les marmottes, les isards et les mouflons.

Cette randonnée destinée aux cavaliers aimant l'aventure se déroule en autonomie complète, les bagages sont transportés par une mule de bât. Nous montons des petits chevaux Mérens et Castillonnais, les races typiquement pyrénéennes, nés et élevés chez notre guide.



Programme

Jour 1 : accueil des cavaliers au gîte d'étape de Porté-Puymorens, petit village de montagne à 1600 m d'altitude, perché à la frontière de l'Andorre, de l'Espagne et de la France.

Jour 2 : Porté-Puymorens - Lanoux.

Depuis Porté-Puymorens, nous montons au lac du Lanoux à 2200 m, le plus grand lac des Pyrénées françaises. Nous y installons notre bivouac, sous le pic Carlit (2921 m). Bivouac en autonomie, 4h à cheval.



Jour 3 : Lanoux – Camporells.

Nous restons en altitude pour rejoindre les lacs des Camporells, à 2250 m, où se trouve notre refuge. Nous nous trouvons au cœur de la réserve, où vivent l'aigle, le gypaète barbu, le vautour fauve, l'isard, la marmotte et le mouflon. Refuge de montagne, 4h à cheval.

Jour 4 : Camporells – Espousouille.

Après ces deux belles journées en haute-montagne, nous effectuons une petite étape. Nous descendons la superbe vallée du Galbe pour nous rendre au gîte d'Espousouille, au fond de la vallée. Gîte confort, 4h à cheval et 1h de marche en descente.

Jour 5 : Espousouille – Rabassolles.

Nous passons à l'étang de Quérigut, puis nous remontons aux étangs de Rabassolles à 2000 m, où se trouve un superbe site pour notre campement. Bivouac en autonomie, 5-6h à cheval.

Jour 6 : Rabassolles – Camurac.

Des étangs de Rabassolles, nous montons à l'étang Bleu, puis à l'étang Noir, pour rejoindre ensuite la Coumeille de l'Ours au pied du pic du Tarbésou (2364 m). Nous arrivons au col de Pailhères à partir duquel nous restons en crête avec une vue incroyable sur le reste des Pyrénées, jusqu'au refuge du Chioula. Gîte, 6h à cheval.

Jour 7 : Camurac – Camurac.

Du Chioula, nous restons en crête jusqu'à la pause de midi. Nous traversons les estives du Pla de Sept Cazes, puis nous redescendons sur Montailou, village occitan chargé d'histoire puis Camurac, point d'arrivée de notre randonnée. Gîte, 4h à cheval.

Jour 8 : après le petit-déjeuner, départ vers de nouvelles aventures.



Départ	Retour	Prix
18.07.2026	25.07.2026	1 625 €
15.08.2026	22.08.2026	1 625 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en autonomie complète, les bagages sont transportés par une mule de bât. Nuits en bivouac et en gîtes de montagne au confort simple.

Bagages

Paquetage conseillé : un sac de voyage souple (pas de valises rigides), sac de couchage chaud, culotte d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T-shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Il est obligatoire de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384).

Climat

A Pamiers, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : juin 14-23°, juillet 16-25°, août 16-26°, septembre 13-22°.

Prix

Le prix comprend la randonnée, les chevaux, l'encadrement, les gîtes, tous les repas durant la randonnée, les transferts A/R depuis la gare de Foix.

Le prix ne comprend pas l'acheminement en Ariège, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Poids

Le poids maximum pour cette randonnée est de 90 kg.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Mutuaide Assistance dont la prime est de 4% du prix du voyage.





Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification et l'unique tour-opérateur équestre.

